



## DOSSIER DE CANDIDATURE RELATIF A L'ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE POUR LES ETUDIANTS EN MEDECINE ET EN CHIRURGIE DENTAIRE

1. Formulaire de dépôt de candidature dûment rempli
2. Curriculum vitae
3. Pièce d'identité en cours de validité
4. Attestation de réussite du concours PACES
5. Relevés de notes de l'année précédente
6. Certificat de scolarité / attestation d'inscription
7. Projet professionnel : ce projet doit prendre la forme d'une lettre de motivation, à adresser au Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Il détaille le projet professionnel (de spécialité, type d'exercice, etc...) ainsi que les motivations à s'installer sur le territoire de la CAMVS. Ce document ne devra pas excéder les trois pages.
8. Relevé d'Identité Bancaire

Le dossier complet est à envoyer, **au plus tard 30 jours après la rentrée**, soit :

- ❖ Par courriel, à l'adresse mail unique ci-dessous :  
Mme Yasmina MAKHLOUFI : Référente Etudiant en Médecine à la CAMVS  
E-mail : [yasmina.makhloufi@camvs.com](mailto:yasmina.makhloufi@camvs.com)  
Tél. : 01 64 79 25 89
- ❖ Ou par courrier recommandé avec accusé de réception, adressé au Président de la CAMVS, et envoyée à l'adresse de la Communauté d'Agglomération :  
297, Rue Rousseau Vandran  
CS30187  
77198 Dammarie-les-Lys Cedex